



Monsieur Fernand Etgen  
Président de la Chambre des Députés  
Luxembourg



Luxembourg, le 16 octobre 2019

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 du règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question parlementaire à Madame la Ministre de l'Égalité des Chances.

Le gouvernement luxembourgeois a développé une stratégie en matière d'encadrement de la prostitution au Luxembourg, qui se décline en plusieurs axes prioritaires compilés dans un Plan d'Action National (PAN) « Prostitution », et mise en vigueur par la loi du 28 février 2018 renforçant la lutte contre l'exploitation de la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains à des fins sexuelles et modifiant : 1) le Code de procédure pénale 2) le Code pénal.

Dans la mesure où des riverains du quartier de la gare manifestent depuis un certain temps pour bannir le trafic de drogue et la prostitution de leur quartier, j'aimerais poser les questions suivantes à Madame la Ministre de l'Égalité des Chances :

- Madame la Ministre peut-elle nous déjà fournir un premier bilan de la stratégie dite d'« Exit » du PAN « Prostitution » ?
- La Ministre dispose-t-elle de chiffres de prostituées ayant réussi à quitter le milieu de la prostitution ?
- Dans l'affirmative, peut-on déjà constater une augmentation du nombre d'abandons par rapport aux années précédentes ?
- Face à l'inquiétude des riverains du quartier de la gare, le Ministère envisage-t-il d'augmenter et de renforcer ces efforts et moyens mis en œuvre pour réduire la prostitution au Luxembourg ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Nancy Arendt  
Députée



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Égalité entre  
les femmes et les hommes

No/réf : 5209 /mar  
Affaire suivie par Ralph Kass  
Tel : 2478 5823



Monsieur Marc Hansen  
Ministre aux Relations avec le Parlement  
Service central de législation  
Luxembourg

Luxembourg, le **12 NOV. 2019**

**Concerne : Question parlementaire no 1341 de l'honorable députée Madame Nancy Arendt**

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir, en annexe, la réponse du Ministère de l'Égalité entre les femmes et les hommes à la question parlementaire n° 1341 de l'honorable députée Madame Nancy Arendt.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes salutations distinguées.

Tina Bofferding  
Ministre de l'Égalité entre les  
femmes et les hommes

## **Réponse de la ministre de l'Égalité entre les femmes et les hommes à la question parlementaire n°1341 de l'honorable députée Nancy Arendt**

Le Plan d'action national « Prostitution » (dans la suite « PAN Prostitution ») a été présenté par le gouvernement en juin 2016 et s'est décliné en plusieurs axes prioritaires, à savoir

- le renforcement du cadre législatif de la lutte contre l'exploitation de la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains à des fins sexuelles, mis en œuvre par la loi du 28 février 2018 renforçant la lutte contre l'exploitation de la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains à des fins sexuelles et modifiant 1) le Code de procédure pénale 2) le Code pénal ;
- le renforcement de l'encadrement social, psychosocial et médical à travers une intensification du « Street Work » et l'augmentation des ressources humaines auprès du service DROPIN de la Croix-Rouge Luxembourgeoise ;
- l'intensification des actions de prévention, d'information et de sensibilisation dans le cadre du proxénétisme et de la traite des êtres humains, à travers des campagnes de sensibilisation (p.ex. stoptraite.lu) et des formations pour les professionnels dans le domaine de la lutte contre la traite des êtres humains, notamment pour les volets de la détection et de l'identification des victimes ;
- l'amélioration de l'éducation sexuelle et affective dans le cadre du « Programme national - Promotion de la Santé Affective et Sexuelle » au Grand-Duché de Luxembourg et le plan d'action national pluriannuel (PAN - SAS) ;
- la mise sur pied d'une stratégie dite « EXIT »<sup>1</sup> pour les prostitué(e)s souhaitant quitter le milieu de la prostitution.

Concernant la stratégie d'EXIT, il faut d'abord préciser que la décision de quitter le milieu de la prostitution n'est pas facile en raison de la nécessité d'une remise en question personnelle et fondamentale des prostitué(e)s qui souhaitent donner à leur vie une nouvelle direction. Ainsi, le travail avec les concerné(e)s est de longue haleine durant les deux années du programme tant du côté des prostitué(e)s que du côté des travailleurs sociaux. De plus, l'EXIT connaît des limites de réussite liées aux difficultés de réintégrer les candidat(e)s sur le premier marché du travail. Les lacunes linguistiques, les différences culturelles, les déficiences au niveau des formations allant de l'analphabétisme jusqu'aux difficultés de reconnaissance des diplômes ne sont que quelques éléments compromettant souvent les réussites individuelles. D'autres problèmes rencontrés en cours de route sont liés à la situation aigue du logement et à la lenteur de certaines démarches administratives (telles que p.ex. la demande d'obtention du REVIS). Voilà pourquoi, il est essentiel que les responsables du programme sondent de manière détaillée à l'avance avec les candidat(e)s potentiel(le)s les opportunités et les chances d'une réorientation professionnelle.

---

<sup>1</sup> Le programme "EXIT" se différencie entre l'EXIT 1 avec possibilité de pouvoir disposer d'un logement, et l'EXIT 2 pour les candidat(e)s qui ont leur propre logement.

Depuis la mise sur pied du programme en octobre 2015, quinze personnes se sont présentées auprès des responsables du DROPIN pour entamer les démarches nécessaires pour quitter le milieu de la prostitution. Trois candidat(e)s n'ont pas rempli les conditions préalables pour commencer le programme. Cinq prostitué(e)s ont réussi à quitter durablement le milieu de la prostitution. Actuellement, deux prostitué(e)s suivent le programme EXIT et sont sur le point de réussir de réintégrer le premier marché du travail. Cinq candidat(e)s ont abandonné le programme en cours de route et sont retournés dans la prostitution. Au-delà du programme EXIT, certaines prostitué(e)s réussissent à quitter le milieu par leurs propres efforts où grâce à l'aide d'anciens clients, dont les histoires de réussite sont rapportées aux responsables du DROPIN. Par rapport à la situation à l'étranger, il est à constater que des projets existant p.ex. en France sont confrontés à des difficultés similaires et connaissent les mêmes taux de réussite.

Quant à la situation actuelle au quartier de Luxembourg-Gare, le ministère de l'Égalité entre les femmes et les hommes rend attentif au fait que les problèmes récemment médiatisés et thématiques par les résidents du quartier ne sont pas exclusivement dus à la présence de la prostitution. Les problèmes y rencontrés sont multifactoriels et exigent une coopération concertée entre les autorités communales de la Ville de Luxembourg, les autorités policières et judiciaires et leurs ministères de tutelle respectifs, les services sociaux et – pour le volet de l'encadrement psychosocial de la prostitution à Luxembourg – le DropIN en concertation avec son ministère de tutelle de l'Égalité entre les femmes et hommes.

Durant les dernières années, les mesures mises en œuvre dans le cadre du PAN Prostitution ont contribué à réduire la prostitution de rue dans le quartier, notamment grâce à l'intensification du Streetwork « Indoor » et « Outdoor ». Dans ce contexte, les travailleurs sociaux du DROPIN expliquent aux prostituées les risques liés à l'exposition à la rue et informent sur le DROPIN et les différents services prestés dans ses locaux. Pour le futur, le service entend restructurer le programme du « Streetwork » en créant un site Internet et en lançant une offensive sur les réseaux sociaux pour encore mieux informer sur les services du DROPIN.

Il reste finalement à préciser que je suis régulièrement à l'écoute du DROPIN, ceci dans le cadre de plateformes de concertation régulièrement organisées et de visites sur place, dont une est planifiée fin novembre 2019 en présence de représentant(e)s du DROPIN et de la Police Grand-ducale pour m'informer sur les récents développements du milieu de la prostitution.